

CHAPITRE XI

Causalité, mécanisme et contingence

1. *L'esprit est-il conditionné ?* — A travers la doctrine du temps et de l'espace, nous sommes revenus à notre concept de l'unité infinie et non multipliable de l'esprit. Le positif de l'individu est, il est vrai, posé dans la multiplicité de l'espace, qui est aussi celle du temps, mais sans que l'unité de l'esprit soit lésée ou dépassée. C'est ainsi que nous avons vu l'esprit infini surgir du sein de l'espace, et l'esprit immortel surgir du sein du temps.

Plusieurs objections se présentent : vous avez, dira-t-on, affirmé que le passé du temps et l'espace de la nature s'anulent dans l'unité de l'acte spirituel, mais vous avez dit aussi que le passé est confluent par rapport au présent. Celui-ci est-il donc conditionné par le passé, et serait-il inconcevable sans lui ? Vous avez déclaré en outre que la multiplicité des coexistants se recueille et se transforme dans l'unité de cet acte ; est-il donc conditionné par la multiplicité des coexistants ? Et lors même que ces deux multiplicités seraient produites par l'esprit, il n'en serait pas moins vrai que leur unification ultérieure, en laquelle consistera le développement ultérieur de l'esprit, sera conditionnée par les antécédents, qui ne pourront pas être considérés comme immédiatement identiques à l'unité conséquente.

L'objection pourrait être aisément réfutée en rappelant ce qui a été dit de l'inconsistance du multiple dans son opposition abstraite à l'unité, et en faisant simplement observer que la condition ne doit pas être conçue abstraitement, comme étant séparée de ce qui est conditionné, subsistant